

Montant net des prêts approuvés à des sociétés sans but lucratif en vertu de l'article 16A de la loi nationale sur l'habitation au cours de la période 1965 à 1968 dans la région de Kamouraska

Période	Nouveau logement				Logement existant				Total*			
	Prêts	Unités	Lits de foyer	\$000	Prêts	Unités	Lits de foyer	\$000	Prêts	Unités	Lits de foyer	\$000
1965.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1966.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1967.....	2	8	100	720	—	—	—	—	2	8	100	720
1968.....	1	5	38	313	—	—	—	—	1	5	38	313

\*Toute la construction en vue de loger les personnes âgées aux termes de la loi nationale sur l'habitation dans la région de Kamouraska au cours de la période 1965 à 1968 a été réalisée en vertu de l'article 16A. La SCHL ne possède pas de statistiques établies sur une circonscription en particulier. Les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus sont approximatifs pour cette circonscription.

#### L'ÉTUDE DE LA FAISABILITÉ D'INTRODUIRE EN FRANCE LES MÉTHODES CANADIENNES DE CONSTRUCTION

##### Question n° 2623—M. Orlikow:

1. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il fait un appel d'offres avant de commander une étude sur la possibilité d'introduire en France les méthodes canadiennes de construction de charpentes de bois?

2. Dans l'affirmative, comment s'appellent les soumissionnaires?

3. Dans la négative, pourquoi a-t-on choisi la société Campeau d'Ottawa?

4. Combien a-t-on payé cette étude à la société Campeau?

5. Quels résultats l'étude a-t-elle donnés?

6. Quelles ententes financières et autres a-t-on conclues avec la société Campeau à la suite de cette étude?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Non. C'est le projet d'une entreprise privée qui a été élaboré avec l'aide du gouvernement en vue d'accroître les exportations de matériaux de construction du Canada.

2. Sans objet.

3. On a demandé à la Canadian Home Manufacturers Association, qui compte dans ses rangs des fabricants de maisons préfabriquées venant de toutes les régions du Canada, de choisir des membres qui participeraient à la mission spéciale d'étude du logement en France, du 30 mars au 6 avril 1968. La société de construction Campeau Limitée d'Ottawa a été l'une des sociétés choisies. À la suite de la mission, cette société a fait savoir qu'elle était disposée à entreprendre un projet de cette nature, à condition qu'elle obtienne l'aide du gouvernement. En étudiant la demande d'aide de la société Campeau, le ministère a constaté que cette société possédait les techniques nécessaires à la réalisation du projet comportant des maisons unifamiliales et à l'assemblage en usine des éléments de construction ainsi que le personnel de langue française pour surveiller les travaux et veiller à la forma-

tion de la main-d'œuvre. La Société Campeau répondait, à ces égards, aux conditions essentielles posées par les membres de la mission spéciale.

4. L'accord conclu avec la société Campeau relatif à l'étude de rentabilité et d'information prévoit le paiement du coût de l'étude, mais ce montant ne doit pas être supérieur à \$97,000.

5. L'étude, dont les résultats seront mis à la disposition des constructeurs de maisons du Canada, n'est pas encore terminée. D'après les résultats obtenus jusqu'à présent, on recommande de procéder à la construction de cinq maisons modèles afin de confirmer les conclusions de l'étude.

6. Le ministère négocie présentement avec la société Campeau au sujet de l'aide financière qu'il accordera pour la construction des cinq maisons modèles. Le montant de l'assistance financière ne devra pas toutefois dépasser \$140,500.

#### LES PRÉVISIONS ATMOSPHÉRIQUES DANS LE SUD DE LA SASKATCHEWAN

##### Question n° 2627—M. Southam:

1. Le gouvernement a-t-il étudié le problème des prévisions atmosphériques dans le sud de la Saskatchewan, notamment en ce qui concerne les prévisions à haute altitude, et, dans l'affirmative, quels résultats ont donnés ces études?

2. Si les cultivateurs ne peuvent pas tabler sur ces prévisions pour prévoir leurs travaux au jour le jour, quand le matériel requis sera-t-il disponible?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** 1. Oui.

2. En plus des installations déjà existantes, les améliorations prévues pour la région au cours des deux prochaines années financières comprennent l'installation de deux nouvelles stations d'observation météorologique et l'expansion du programme d'observation météorologique à Kindersley.